

Monsieur le Préfet de Haute Savoie

Annecy, le 6 janvier 2016

Monsieur le Préfet,

Gaël LAVY n'est plus.

Ce membre de notre association a été tué par un chasseur le samedi 5 décembre dernier dans la forêt du SEMNOZ alors qu'il pratiquait avec son épouse une de ses activités favorites, le trail.

Nous ne pouvons que nous associer à l'émotion soulevée par ce drame, et nous interroger sur les dispositions à mettre en œuvre pour qu'un tel accident ne se reproduise plus.

La randonnée pédestre, le vélo de montagne, et dans une moindre mesure le trail, sont des activités phares de notre association, et il n'est pas d'automne sans que nos adhérents nous fassent part de leur crainte, voire de leur angoisse, à pratiquer leur loisir en période de chasse.

À l'évidence, l'irresponsabilité de certains chasseurs est en cause.

Il vous appartient, Monsieur le Préfet, en tant que représentant de l'État dans le département, de faire en sorte que les chasseurs irresponsables se voient privés préventivement de leur permis de chasse, soit par les autorités que vous représentez, soit par les présidents des sociétés de chasse dont les manquements en la matière ne peuvent qu'engager leur responsabilité morale et pénale.

Nous nous étonnons d'ailleurs que vous n'ayez pas pris envers l'ACCA de Quintal la même mesure que celle que vous avez prise à l'encontre de celle de Magland, pour des faits de moindre gravité, à savoir interdiction de chasser jusqu'au 31 octobre 2016.

Dans l'immédiat, et dans l'attente d'une vraie responsabilisation de l'ensemble des acteurs de la chasse, afin d'assurer la nécessaire sérénité de nos adhérents et de l'ensemble des randonneurs, nous vous demandons de bien vouloir décréter, au moins provisoirement, le dimanche sans chasse sur l'ensemble du département.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Alain FLEURET,

Président CAF Annecy